

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Chaudière-Appalaches



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

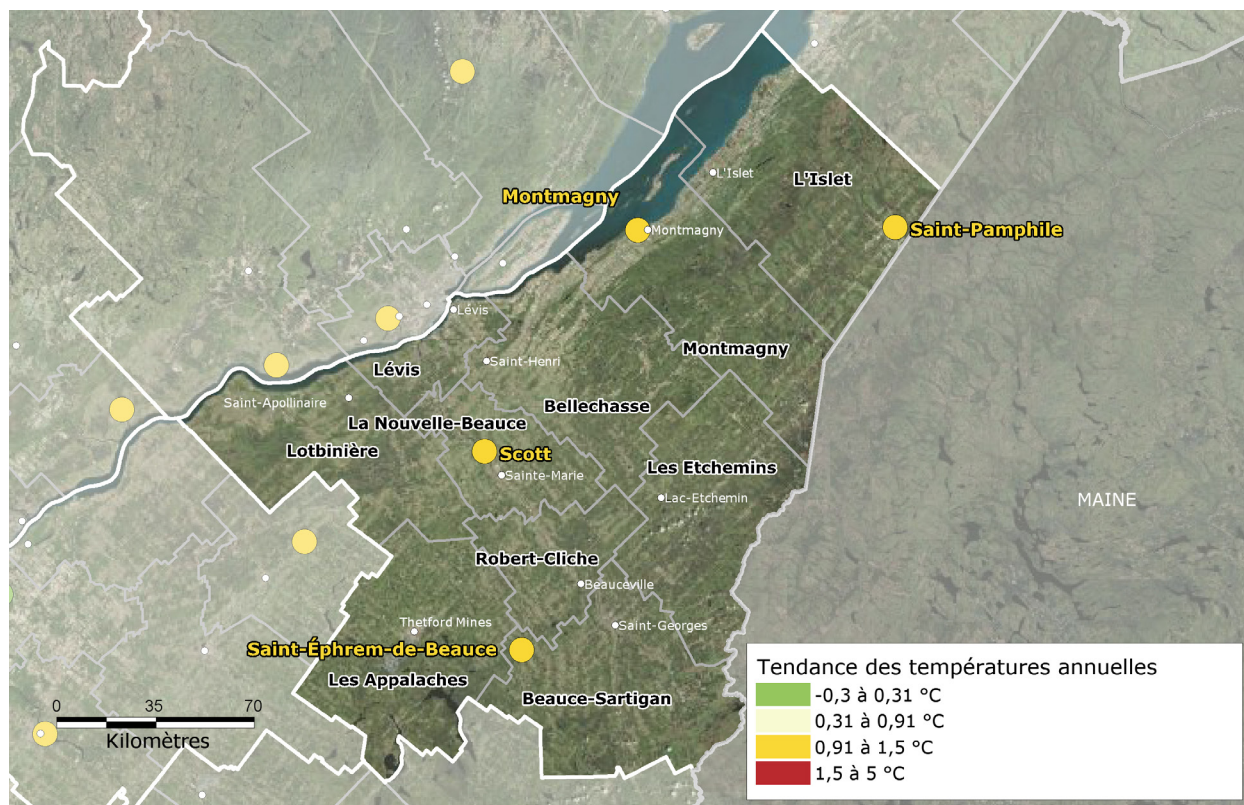
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie en terre ferme de 15 071 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe 136 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de Chaudière-Appalaches, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Saint-Éphrem-de-Beauce, Scott, Montmagny et Saint-Pamphile affichent respectivement une variation de température de + 1,2 °C, + 1,2 °C, + 1,3 °C et + 1,4 °C pour la période observée.



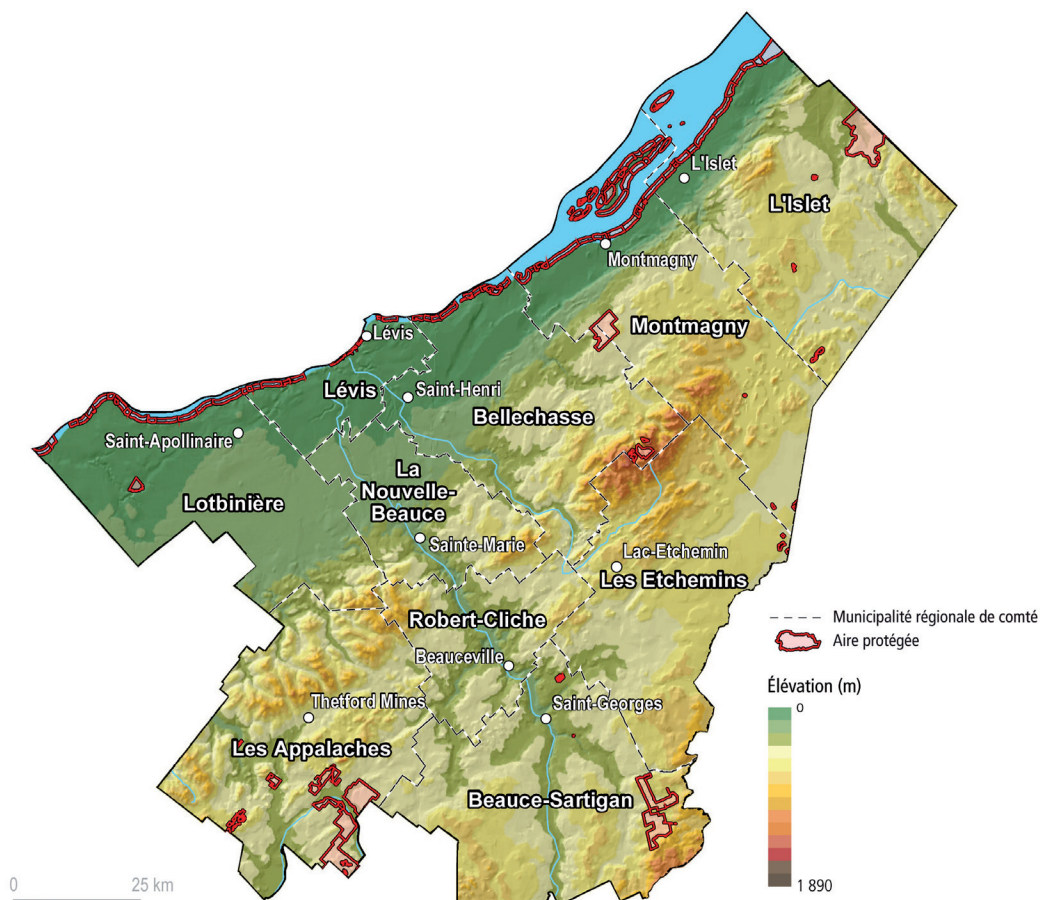
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Chaudière-Appalaches se trouvent, en totalité ou en partie, 138 aires protégées. Elles couvrent 460 km², soit 2,9 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de Chaudière-Appalaches est constituée de 101 habitats fauniques, dont 88 en aires de concentration d'oiseaux aquatiques, contribuant à la protection de près de 348 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est accélérée depuis la fin des années 1990, tout en demeurant inférieure à la moyenne québécoise. Cette hausse des taux d'accroissement est en partie attribuable à une élévation de la fécondité. De même, la région maintient depuis une dizaine d'années des soldes positifs dans ses échanges migratoires avec le reste du Québec. La région attire des familles avec enfants et des personnes en âge de prendre leur retraite, alors que les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires sont moins portés à la quitter qu'auparavant. Soulignons que la croissance de Chaudière-Appalaches se concentre principalement dans une zone comprenant la MRC de Lévis et ses voisines immédiates.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 408 200 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 7^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, tout juste derrière Laval et devant l'Outaouais. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 1996, quand il était de 5,3 %.

En 2012, un peu plus du tiers (34 %) de la population de la région, soit 138 900 personnes, réside dans la MRC de Lévis, qui recouvre la municipalité du même nom. Les MRC les plus peuplées sont ensuite Beauce-Sartigan (13 %) et Les Appalaches (10 %). Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche et L'Islet suivent dans l'ordre, ces MRC représentant chacune entre 4 % et 9 % de la population régionale. La MRC des Etchemins est la moins peuplée, ses quelque 16 900 habitants comptant pour 4 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	20 083	19 725	18 951	18 364	- 3,6	- 8,0	- 5,2	5,2	4,5
Montmagny	24 102	23 865	23 288	22 810	- 2,0	- 4,9	- 3,5	6,2	5,6
Bellechasse	33 868	33 990	33 672	34 838	0,7	- 1,9	5,7	8,8	8,5
Lévis	119 972	124 523	131 464	138 874	7,4	10,8	9,1	31,1	34,0
La Nouvelle-Beauce	30 276	31 295	31 752	33 839	6,6	2,9	10,6	7,8	8,3
Robert-Cliche	18 967	19 147	18 920	18 828	1,9	- 2,4	- 0,8	4,9	4,6
Les Etchemins	18 600	18 066	17 670	16 931	- 5,8	- 4,4	- 7,1	4,8	4,1
Beauce-Sartigan	46 992	48 835	50 083	51 400	7,7	5,0	4,3	12,2	12,6
Les Appalaches	45 571	44 043	43 515	42 717	- 6,8	- 2,4	- 3,1	11,8	10,5
Lotbinière	27 274	27 356	27 633	29 587	0,6	2,0	11,4	7,1	7,2
Chaudière-Appalaches	385 705	390 845	396 948	408 188	2,6	3,1	4,7	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est légèrement accélérée depuis la fin des années 1990. Tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 2,6 pour mille entre 1996 et 2001, ce taux s'est élevé à 3,1 pour mille en 2001-2006 et a atteint 4,7 pour mille en 2006-2012 selon les données provisoires. La région continue toutefois de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement annuel moyen est de 9,0 pour mille au cours de la dernière période.

En 2006-2012, la croissance de la région se concentre dans une zone comprenant la MRC de Lévis et ses trois voisines. Les MRC de Lotbinière et de La Nouvelle-Beauce arrivent en tête avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 11 pour mille, largement supérieur à ce qu'il était au cours des deux périodes précédentes. Lévis suit avec un taux de 9,1 pour mille, alors que Bellechasse affiche une croissance annuelle moyenne de 5,7 pour mille. Dans le cas de Bellechasse, il s'agit d'une amélioration notable de son bilan démographique par rapport aux périodes antérieures. Outre cette zone entourant le plus grand centre urbain, seule la MRC de Beauce-Sartigan a vu sa population augmenter entre 2006 et 2012 (4,3 pour mille).

Les cinq autres MRC de la région ont plutôt vu leur population décliner entre 2006 et 2012. Les baisses les plus marquées s'observent dans Les Etchemins (– 7,1 pour mille) et L'Islet (– 5,2 pour mille). La plupart de ces MRC ont enregistré une décroissance au cours des trois dernières périodes, la seule exception étant la MRC de Robert-Cliche, qui affichait une légère croissance en 1996-2001.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

En 2012, l'âge médian de la population de Chaudière-Appalaches (43,4 ans) surpasse celui de l'ensemble du Québec (41,5 ans). Toutes proportions gardées, la région compte légèrement plus de jeunes de moins de 20 ans (21,9 %) que la moyenne québécoise (21,4 %), mais aussi un peu plus de personnes âgées de 65 ans et plus (17,3 % contre 16,2 %). En contrepartie, la part des 20-64 ans (60,9 %), que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est un peu moins élevée dans la région qu'à l'échelle du Québec (62,4 %). Parmi ceux-ci, Chaudière-Appalaches compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
L'Islet	18 364	3 641	10 682	4 041	100,0	19,8	58,2	22,0	48,7
Montmagny	22 810	4 363	13 302	5 145	100,0	19,1	58,3	22,6	48,6
Bellechasse	34 838	7 682	20 693	6 463	100,0	22,1	59,4	18,6	44,9
Lévis	138 874	31 668	87 376	19 830	100,0	22,8	62,9	14,3	40,9
La Nouvelle-Beauce	33 839	8 056	21 054	4 729	100,0	23,8	62,2	14,0	38,9
Robert-Cliche	18 828	4 310	11 285	3 233	100,0	22,9	59,9	17,2	40,8
Les Etchemins	16 931	3 325	9 924	3 682	100,0	19,6	58,6	21,7	48,4
Beauce-Sartigan	51 400	11 553	31 677	8 170	100,0	22,5	61,6	15,9	42,0
Les Appalaches	42 717	7 780	24 716	10 221	100,0	18,2	57,9	23,9	49,9
Lotbinière	29 587	6 885	17 787	4 915	100,0	23,3	60,1	16,6	42,6
Chaudière-Appalaches	408 188	89 263	248 496	70 429	100,0	21,9	60,9	17,3	43,4
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Avec une proportion de personnes de 65 ans et plus inférieure à 15 % en 2012, La Nouvelle-Beauce et Lévis apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. L'âge médian y est respectivement de 38,9 et 40,9 ans, parmi les plus bas de la région aux côtés de la MRC de Robert-Cliche (40,8 ans). De plus, La Nouvelle-Beauce se démarque par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (23,8 %), tandis que Lévis compte la plus importante population d'âge actif (62,9 %). À l'opposé, la MRC des Appalaches est la plus âgée, avec un âge médian de 49,9 ans, suivie de près par L'Islet, Montmagny et Les Etchemins, dont l'âge médian dépasse 48 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 42 et 45 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, un peu plus de 4 500 bébés sont nés dans Chaudière-Appalaches en 2012. Le sommet des 10 dernières années a été atteint en 2008, quand 4 710 naissances ont été enregistrées. Si ce nombre s'est légèrement réduit par la suite, les naissances demeurent plus nombreuses en 2012 qu'au cours de la majeure partie de la décennie 2000, une situation qui s'observe dans la plupart des régions du Québec. À titre comparatif, 3 737 naissances ont été enregistrées dans Chaudière-Appalaches en 2002.

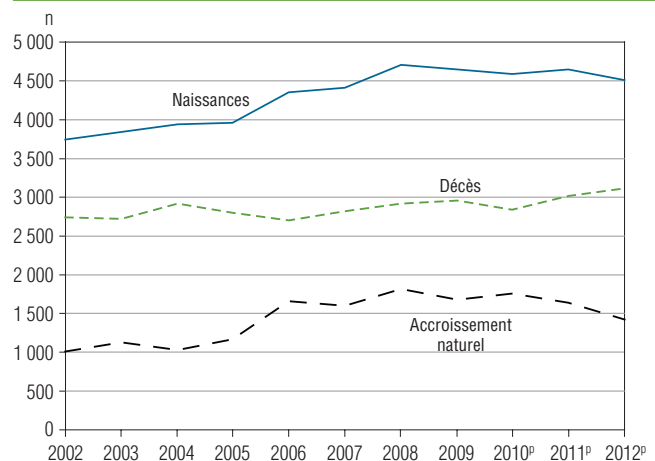
Dans Chaudière-Appalaches, la hausse des naissances est principalement attribuable à une hausse notable de la fécondité. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,57 enfant par femme en 2002 à 1,94 en 2012 (donnée provisoire). Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). La région a toujours affiché une fécondité supérieure à la moyenne québécoise au cours de cette période, mais l'écart est plus important depuis quelques années. En 2012, l'indice synthétique de fécondité de l'ensemble du Québec s'établit à 1,68 enfant par femme.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend à augmenter dans la région comme dans l'ensemble du Québec en raison d'une population en croissance et, surtout, vieillissante. En 2012, environ 3 100 décès ont ainsi été enregistrés dans Chaudière-Appalaches, comparativement à 2 739 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel de la population. De 2002 à 2005, celui-ci a été d'environ 1 000 personnes chaque année. Il s'est ensuite accru sous l'impulsion de l'augmentation des naissances, atteignant un sommet de 1 806 personnes en 2008. L'accroissement naturel s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a fléchi et que les décès ont continué d'augmenter. En 2012, il s'établit à environ 1 400 personnes, ce qui demeure néanmoins plus important que ce qu'il était il y a une dizaine d'années.

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2012 (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent les naissances dans Les Appalaches, Les Etchemins et Montmagny, tandis que l'accroissement naturel est pratiquement nul dans L'Islet. Ailleurs dans la région, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès. Par rapport à la taille de leur population, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Lévis sont les MRC où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Chaudière-Appalaches, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

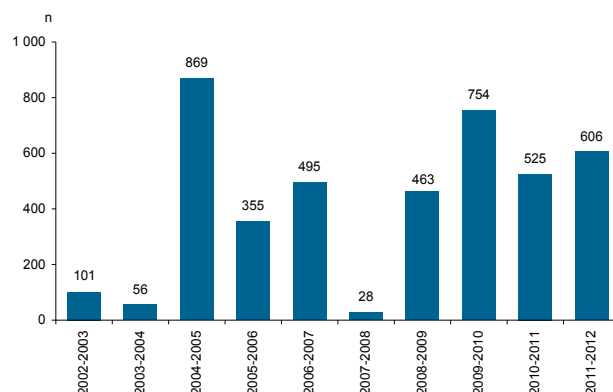
Migration interrégionale

La région de Chaudière-Appalaches est gagnante dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec depuis les 10 dernières années. L'ampleur des gains varie toutefois grandement d'une année à l'autre. En 2004-2005, la région a obtenu son solde migratoire interrégional le plus important de la décennie, soit près de 900 personnes, tandis qu'en 2007-2008 ce solde a été pratiquement nul. En 2011-2012, les gains sont de 606 personnes.

Le profil migratoire par groupe d'âge montre qu'en 2011-2012, la région fait des gains dans la quasi-totalité des groupes d'âge, à l'exception des jeunes de 15-24 ans et, dans une moindre mesure, des personnes les plus âgées. Les pertes chez les 15-24 se sont toutefois grandement réduites au cours des dernières années en raison d'une baisse de la propension des jeunes à quitter la région. Les soldes positifs dans les autres groupes d'âge témoignent du fait que la région attire des familles avec enfants et des personnes en âge de prendre leur retraite.

Figure 2.2

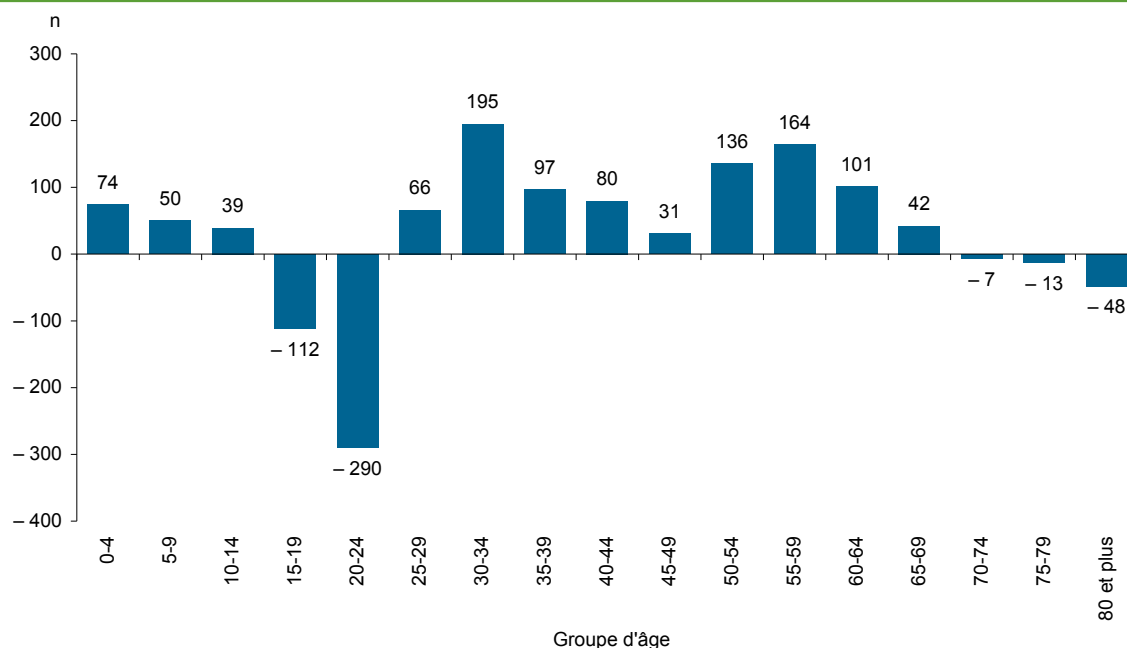
Solde migratoire interrégional, Chaudière-Appalaches, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Chaudière-Appalaches, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est de loin la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. En 2011-2012, un peu plus de la moitié des mouvements, qu'il s'agisse des entrées ou des sorties, ont touché cette région voisine. Si les échanges ont profité tantôt à l'une, tantôt à l'autre au cours des 10 dernières années, Chaudière-Appalaches sort largement gagnante (+ 379) en 2011-2012. La région continue également de faire des gains appréciables au détriment du Bas-Saint-Laurent (+ 176). En revanche, elle enregistre un déficit non négligeable par rapport au Centre-du-Québec (– 199). Les échanges migratoires avec les autres régions ont engendré des soldes de plus faible ampleur, généralement positifs, mais parfois négatifs.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Chaudière-Appalaches, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	176	5	579	6,3	6	403	4,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 32	7	231	2,5	7	264	3,1
Capitale-Nationale	379	1	4 775	51,7	1	4 396	50,9
Mauricie	0	9	209	2,3	8	209	2,4
Estrie	49	3	598	6,5	4	548	6,3
Montréal	41	4	587	6,4	5	546	6,3
Outaouais	20	12	148	1,6	12	127	1,5
Abitibi-Témiscamingue	11	14	105	1,1	13	94	1,1
Côte-Nord	8	11	181	2,0	9	173	2,0
Nord-du-Québec	17	16	47	0,5	16	30	0,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	46	13	139	1,5	14	93	1,1
Chaudière-Appalaches	...	...	...	...	...	...	...
Laval	17	15	100	1,1	15	83	1,0
Lanaudière	31	10	195	2,1	11	163	1,9
Laurentides	54	8	224	2,4	10	171	2,0
Montérégie	– 12	2	720	7,8	2	732	8,5
Centre-du-Québec	– 199	6	404	4,4	3	602	7,0
Total	606	...	9 241	100,0	...	8 635	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC du Québec, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, quatre des dix MRC de la région affichent des soldes négatifs, soit Les Appalaches, Les Etchemins, Robert-Cliche et L'Islet (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Toutes proportions gardées, la MRC des Etchemins est celle où l'ampleur des pertes est la plus grande. Si Lévis présente un solde migratoire à peine positif, les trois MRC qui l'entourent enregistrent les gains les plus importants en 2011-2012. Ceux-ci sont particulièrement élevés dans Bellechasse et Lotbinière, mais plus modérés dans La Nouvelle-Beauce. Les gains de ces MRC sont avant tout le résultat des échanges avec le reste de la région, principalement au détriment de Lévis.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Chaudière-Appalaches (4,8 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (+ 4,8 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,5 point), tandis qu'il diminue de 0,1 point de pourcentage dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Montmagny que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,3 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Lotbinière (+ 0,2 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : La Nouvelle-Beauce (– 1,2 point), Robert-Cliche (– 1,1 point), Bellechasse (– 1,1 point), Montmagny (– 0,7 point), L'Islet (– 0,5 point), Lévis (– 0,4 point), Les Appalaches (– 0,4 point), Beauce-Sartigan (– 0,1 point). Il est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Les Etchemins.

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
L'Islet	6,3	6,9	6,9	6,2	5,8	– 0,5
Montmagny	7,7	8,4	7,7	8,3	7,0	– 0,7
Bellechasse	5,3	5,5	5,3	4,9	4,2	– 1,1
Lévis	3,7	3,8	3,5	3,5	3,3	– 0,4
La Nouvelle-Beauce	4,9	4,9	4,7	4,2	3,7	– 1,2
Robert-Cliche	6,1	6,2	6,2	6,1	5,0	– 1,1
Les Etchemins	6,3	7,4	7,5	7,3	6,3	0,0
Beauce-Sartigan	5,9	6,8	6,6	6,6	5,8	– 0,1
Les Appalaches	7,4	8,0	8,0	7,6	7,0	– 0,4
Lotbinière	5,7	6,2	6,4	6,2	5,9	0,2
Chaudière-Appalaches	5,3	5,7	5,5	5,4	4,8	– 0,5
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 6,2 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (18,5 %) qu'en ce qui concerne les couples (3 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 0,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,5 point pour les couples. C'est la MRC des Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (25 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (13,9 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 5 680 familles à faible revenu, dont 2 540 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 120 en 2006 à 5 810 en 2010, soit une diminution de 5,1 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 2 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	5,3	5,7	5,5	5,4	4,8	- 0,5
Famille comptant un couple	3,5	3,7	3,7	3,4	3,0	- 0,5
Sans enfants	4,3	4,7	4,6	4,2	3,7	- 0,7
Avec 1 enfant	2,8	2,9	2,8	2,6	2,5	- 0,4
Avec 2 enfants	2,2	2,3	2,2	2,3	1,9	- 0,3
Avec 3 enfants et plus	4,0	3,7	4,2	4,0	3,4	- 0,6
Famille monoparentale	18,0	20,0	19,4	19,8	18,5	0,5
Avec 1 enfant	16,4	17,4	16,7	17,3	16,1	- 0,3
Avec 2 enfants	18,2	22,5	21,1	21,4	20,3	2,1
Avec 3 enfants et plus	29,0	32,2	33,6	33,9	30,7	1,7

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,6 % dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Beauce-Sartigan (+ 2,6 %), Robert-Cliche (+ 2,2 %), La Nouvelle-Beauce (+ 2 %), Les Etchemins (+ 1,6 %), Les Appalaches (+ 1,4 %), Bellechasse (+ 1,3 %), Lotbinière (+ 1,0 %), L'Islet (+ 0,8 %), Montmagny (+ 0,5 %), Lévis (+ 0,5 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 67 750 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Bellechasse (66 140 \$), Lévis (81 020 \$), La Nouvelle-Beauce (70 900 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
L'Islet	57 309	57 740	0,8
Montmagny	56 327	56 610	0,5
Bellechasse	65 296	66 140	1,3
Lévis	80 583	81 020	0,5
La Nouvelle-Beauce	69 518	70 900	2,0
Robert-Cliche	61 429	62 760	2,2
Les Etchemins	54 171	55 060	1,6
Beauce-Sartigan	61 389	63 000	2,6
Les Appalaches	54 930	55 690	1,4
Lotbinière	62 654	63 310	1,0
Chaudière-Appalaches	66 663	67 750	1,6
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (39 380 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (62 230 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,6 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	61 844	62 230	0,6
Sans enfants	48 977	49 140	0,3
Avec 1 enfant	69 336	69 670	0,5
Avec 2 enfants	77 009	78 510	1,9
Avec 3 enfants et plus	80 309	81 300	1,2
Famille monoparentale	38 773	39 380	1,6
Avec 1 enfant	37 497	37 990	1,3
Avec 2 enfants	40 828	41 660	2,0
Avec 3 enfants et plus	41 547	43 040	3,6

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de Chaudière-Appalaches

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'emploi dans la région de Chaudière-Appalaches diminue de 6 200. Cette baisse de l'emploi (– 2,8 %) conjugué avec une légère hausse de la population en âge de travailler (+ 0,6 %) entraîne un repli de 2,2 points de pourcentage du taux d'emploi. S'élevant à 63,7 %, cette région détient un des plus hauts au Québec, étant seulement devancé par la région de la Capitale-Nationale. L'emploi fléchit uniquement chez les hommes (– 6 300) et reste stable chez les femmes. Les personnes de 15 à 29 ans (– 2 000) ainsi que celles de 30 ans et plus (– 4 200) enregistrent un recul. En outre, l'emploi régresse dans le secteur des services (– 4 900) ainsi que celui des biens (– 1 200).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	217,6	220,8	227,3	231,0	223,9
Emploi	k	206,7	207,7	215,4	219,8	213,6
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	168,0	167,0	174,6	181,2	178,1
Emploi à temps partiel	k	38,7	40,7	40,8	38,6	35,5
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	54,3	56,9	53,6	54,0	52,0
30 ans et plus	k	152,4	150,8	161,8	165,8	161,6
Sexe						
Hommes	k	107,9	109,6	114,6	118,1	111,8
Femmes	k	98,8	98,1	100,8	101,7	101,8
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	74,5	68,9	70,3	70,4	69,2
Secteur des services	k	132,3	138,8	145,1	149,3	144,4
Chômeurs	k	10,8	13,1	11,9	11,2	10,3
Taux d'activité	%	66,1	66,8	68,5	69,3	66,7
Taux de chômage	%	5,0	5,9	5,2	4,8	4,6
Taux d'emploi	%	62,8	62,8	64,9	65,9	63,7
Part de l'emploi à temps partiel	%	18,7	19,6	18,9	17,6	16,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, les emplois perdus se répartissent également entre le régime de travail à temps plein et à temps partiel. La contraction de l'emploi à temps partiel entraîne une réduction de près de 1 point de la part de ce régime de travail pour se fixer à 16,6 %. Le taux de chômage descend de 0,2 point de pourcentage compte tenu de la chute de la population active (– 3,1 %) supérieure à celle de l'emploi (– 2,8 %). Il s'établit à 4,6 %, soit le plus faible de toutes les régions administratives. Ce taux est inférieur de plus de 1 point à celui de la Capitale-Nationale qui occupe le second rang. Le nombre de chômeurs baisse légèrement. Entre 2008 et 2012, l'emploi augmente de 3,3 % (+ 6 900). Chaudière-Appalaches se situe ainsi, avec Laval, au 6^e rang parmi toutes les régions en ce qui a trait au volume total d'emplois en 2012.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de Chaudière-Appalaches

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 174 485 dans Chaudière-Appalaches en 2011, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. Il faut dire que la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée à l'intérieur de la région. Des dix MRC que compte Chaudière-Appalaches, la moitié ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en 2011. Les MRC de Bellechasse (+ 2,5 %), de Lotbinière (+ 2,4 %) et de La Nouvelle-Beauce (+ 1,5 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,3 %). En revanche, on note que cinq MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs. Le repli le plus important est observé dans la MRC des Etchemins; le nombre de travailleurs diminue de 1,5 % en 2011, ce qui contraste avec la hausse de 1,2 % enregistrée un an plus tôt.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
L'Islet	7 235	7 174	- 0,8	72,1	72,5	0,4
Montmagny	8 827	8 768	- 0,7	71,4	72,1	0,7
Bellechasse	14 429	14 790	2,5	78,0	80,0	2,0
Lévis	63 887	64 229	0,5	81,1	81,7	0,6
La Nouvelle-Beauce	15 515	15 754	1,5	83,6	83,8	0,2
Robert-Cliche	7 751	7 749	0,0	76,4	76,7	0,3
Les Etchemins	6 378	6 280	- 1,5	69,1	68,8	- 0,3
Beauce-Sartigan	21 339	21 457	0,6	75,3	75,6	0,3
Les Appalaches	15 705	15 599	- 0,7	68,5	68,9	0,4
Lotbinière	12 385	12 685	2,4	78,4	80,1	1,7
Chaudière-Appalaches	173 451	174 485	0,6	77,2	77,9	0,7
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception des Etchemins, où il recule légèrement de 0,3 point de pourcentage en regard de 2010. D'ailleurs, cette dernière MRC affiche le taux de travailleurs le plus faible de Chaudière-Appalaches. Outre Les Etchemins (68,8 %), trois autres MRC dans la région ont un taux de travailleurs inférieur à celui observé au Québec (73,3 %), à savoir Les Appalaches (68,9 %), Montmagny (72,1 %) et L'Islet (72,5 %). Pour une sixième année consécutive, La Nouvelle-Beauce arrive en tête des MRC de Chaudière-Appalaches avec un taux de travailleurs de 83,8 %.

En 2011, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la région. C'est dans Les Etchemins où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 9,2 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans Lévis (3,3 points). Depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de la MRC de Robert-Cliche où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 12,8 G\$ en Chaudière-Appalaches. Cette production représente 4,3 % du PIB du Québec, ce qui en fait la cinquième région en importance à ce chapitre, après les Laurentides et devant Laval.

L'économie de cette région croît de 3,3 % en 2010. À titre de comparaison, celle du Québec monte de 4,6 % cette année-là. Au cours des quatre dernières années, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la région se chiffre à 2,4 %, un taux inférieur à celui du Québec (+ 3,3 %). La région de Chaudière-Appalaches se trouve en quatorzième place parmi les 17 régions administratives au titre de la croissance économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats haussiers de 2010 proviennent des industries du secteur des services qui augmentent de 4,3 % secondées par les industries productrices de biens (+ 1,6 %). Avec un PIB de 8,1 G\$, le secteur des services représente 63,5 % de l'économie régionale, en deçà de la moyenne québécoise de 71,67 %. La région est en fait largement tributaire de l'industrie de la fabrication, qui constitue plus du cinquième de sa production totale.

Avec un PIB de 4,7 G\$, les industries productrices de biens occupent 36,5 % de l'économie régionale, proportion supérieure à la moyenne québécoise (28,3 %). En 2010, les bases économiques de la région évoluent différemment. Parmi les principales, l'industrie de la fabrication diminue de 2,0 %, notamment celle du matériel de transport (– 29,6 %) et celle d'aliments (– 2,7 %). À contre-courant, la fabrication de meubles et de produits connexes (+ 6,1 %) montre de la vigueur, après six années de décroissance, de même que celle de produits en bois (+ 6,4 %), après cinq années à la baisse. L'industrie de la fabrication de produits métalliques (+ 7,0 %) ainsi que celle des produits en plastique et en caoutchouc (+ 9,0 %) se redressent également. L'industrie de la fabrication montre un TCAM négatif, soit – 3,3 %. L'industrie des cultures agricoles et de l'élevage s'accroît de 3,3 %, tandis que celle de la foresterie et de l'exploitation forestière chute de 23,9 %.

La part des industries productrices de biens en 2010 se trouve en deçà de celle de 2006 dans la région de Chaudière-Appalaches, malgré un rebond en 2007. Ainsi, ces industries représentent 36,5 % du PIB en 2010 comparativement à 41,1 % en 2006. Au Québec, cette part est de 28,3 % en 2010 contre 30,6 % en 2006, bien que l'année 2010 présente une hausse.

Toutes les industries du secteur des services sont à la hausse en 2010. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 4,2 %), une des deux bases économiques de la région dans le secteur des services, les commerces de gros (+ 9,4 %) et de détail (+ 4,4 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 7,0 %) ainsi que les services d'enseignement (+ 4,1 %) amènent un apport appréciable à la production de ces industries. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 5,0 %), autre base économique du secteur des services de la région, connaît à nouveau une bonne année. Les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 5,4 %), les administrations publiques (+ 2,6 %) ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (+ 1,2 %) contribuent aussi à la bonne tenue de ce secteur. Les deux bases économiques de la région dans le secteur des services affichent toutes deux de solides TCAM, soit de 4,6 % et de 5,2 % respectivement.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Chaudière-Appalaches, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	12 430 676	12 836 853	100,0	11,1	3,3
Secteur de production de biens	4 618 218	4 690 305	36,5	- 0,6	1,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	588 561	592 631	4,6	0,3	0,7
Cultures agricoles et élevage	493 492	509 956	4,0	3,4	3,3
Foresterie et exploitation forestière	65 416	49 802	0,4	- 17,7	- 23,9
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	43 170	56 090	0,4	- 0,2	29,9
Services publics	x	215 815	1,7	...	...
Construction	x	904 979	7,0	...	...
Fabrication	2 979 059	2 920 789	22,8	- 3,3	- 2,0
Fabrication d'aliments	572 791	557 409	4,3	4,5	- 2,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	392 784	417 762	3,3	- 4,7	6,4
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	231 541	252 274	2,0	- 4,8	9,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	305 490	326 981	2,5	4,4	7,0
Fabrication de machines	193 894	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	315 872	222 353	1,7	- 5,4	- 29,6
Fabrication de meubles et de produits connexes	234 383	248 633	1,9	- 7,0	6,1
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	7 812 458	8 146 547	63,5	4,3	4,3
Commerce de gros	533 431	583 653	4,5	1,9	9,4
Commerce de détail	890 870	930 126	7,2	5,0	4,4
Transport et entreposage	494 527	529 201	4,1	4,5	7,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	191 240	192 804	1,5	6,3	0,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 472 246	2 576 837	20,1	4,6	4,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	293 666	309 477	2,4	7,0	5,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	187 685	196 280	1,5	1,3	4,6
Services d'enseignement	653 140	680 079	5,3	1,8	4,1
Soins de santé et assistance sociale	940 584	952 237	7,4	6,5	1,2
Arts, spectacles et loisirs	61 957	62 629	0,5	2,7	1,1
Hébergement et services de restauration	376 536	395 313	3,1	5,2	5,0
Autres services, sauf les administrations publiques	270 228	279 794	2,2	2,5	3,5
Administrations publiques	446 347	458 119	3,6	3,6	2,6

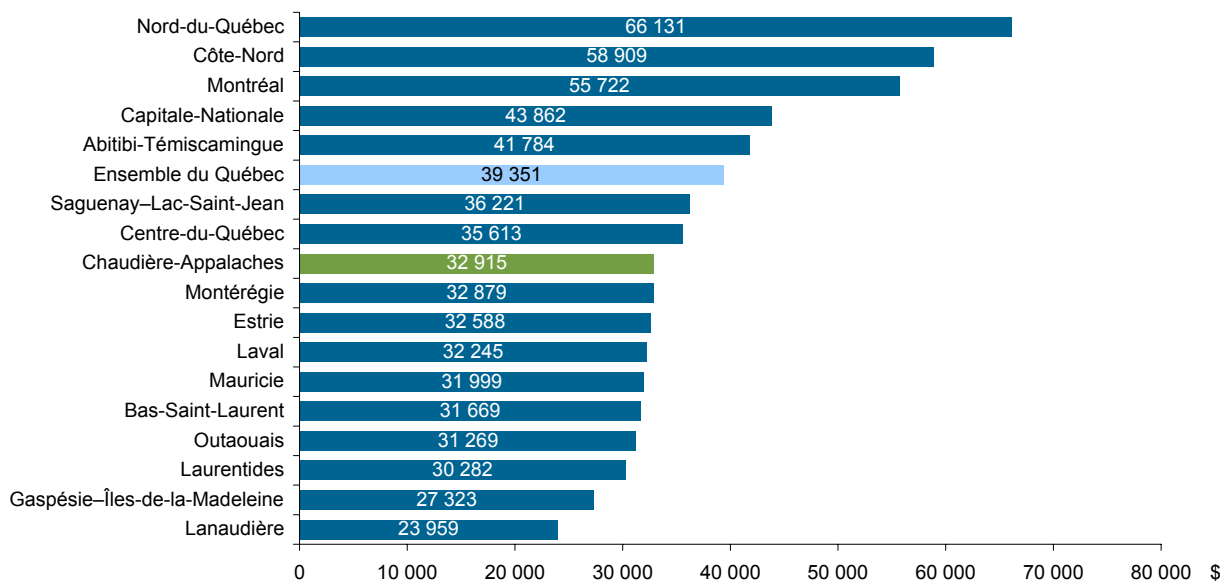
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de Chaudière-Appalaches figure au huitième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 32 915 \$, après une hausse de 3,4 % par rapport à 2010, hausse un peu inférieure à celle notée au Québec (+ 3,6 %) dû à une croissance plus lente du PIB en Chaudière-Appalaches. Au Québec, le PIB par habitant s'établit à 39 351 \$ en 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant croît dans Chaudière-Appalaches au même rythme que l'année précédente, soit de 1,7 %. Au Québec, le taux de croissance (+ 2,6 %) est supérieur à celui de la région, en raison d'une augmentation plus importante de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété.

Avec un revenu disponible des ménages de 24 444 \$ par habitant, Chaudière-Appalaches se classe au onzième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant le Saguenay-Lac-Saint-Jean (23 887 \$), mais derrière le Nord-du-Québec (24 753 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est plus élevé et il atteint 25 646 \$ par habitant.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet d'expliquer, en bonne partie, pourquoi la région accuse un retard par rapport à la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de Chaudière-Appalaches et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2011

	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	21 086	21 682	2,8	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 586	2 682	3,7	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 495	2 516	0,9	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	26 167	26 880	2,7	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 519	5 634	2,1	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	58	60	3,2	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 455	5 568	2,1	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 539	2 586	1,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 562	1 568	0,3	1 645	1 641	- 0,3
Administrations autochtones	0	0	0,0	19	18	- 0,9
RRQ et RPC	1 353	1 414	4,5	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	6	6	- 4,8	62	60	- 2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	7 658	8 070	5,4	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	212	219	3,2	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	7 436	7 842	5,5	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	10	10	- 0,7	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	24 028	24 444	1,7	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 26 880 \$ par habitant dans Chaudière-Appalaches, ce qui est moins que la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 82,7 % du revenu total des ménages dans la région, tandis qu'il occupe une part légèrement plus importante dans l'ensemble du Québec, soit 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible dans Chaudière-Appalaches (21 682 \$) que dans l'ensemble du Québec (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le salaire hebdomadaire moyen des employés est plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, l'écart de revenu entre la région et le Québec tend à s'estomper depuis les cinq dernières années, passant de 1 247 \$ en 2007 à moins de 900 \$ en 2011.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, s'établit à 2 682 \$ dans Chaudière-Appalaches, comparativement à 3 515 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 8,3 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure plus faible dans la région (2 516 \$) qu'au Québec (2 905 \$). Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de Chaudière-Appalaches reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 568 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont légèrement moindres, soit 5 461 \$ par habitant. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations de la RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi que les prestations de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de Chaudière-Appalaches.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de Chaudière-Appalaches (7 842 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région pour s'établir à 24,1 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de Chaudière-Appalaches ont donné en moyenne 219 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2011 dans Chaudière-Appalaches se répercute dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Bellechasse (+ 2,9 %) et La Nouvelle-Beauce (+ 2,7 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,6 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide du revenu mixte net. La MRC de Lotbinière (+ 0,2 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste dans la région, sous l'effet conjugué d'une baisse importante du revenu net de la propriété et d'une croissance modérée de la rémunération des salariés.

Les disparités de revenu demeurent relativement fortes au sein de la région de Chaudière-Appalaches, notamment entre les territoires supralocaux situés à proximité de Québec, comme Lévis (27 707 \$) et La Nouvelle-Beauce (25 543 \$) et les MRC plus éloignées, telles que Les Etchemins (19 306 \$), L'Islet (20 805 \$) et Les Appalaches (20 950 \$). Le faible niveau de revenu dans ces trois dernières MRC est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont largement moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de Chaudière-Appalaches, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
L'Islet	18 693	19 247	19 847	20 328	20 805	2,3	2,7
Montmagny	19 870	20 595	20 825	21 343	21 692	1,6	2,2
Bellechasse	21 479	22 335	22 959	23 543	24 236	2,9	3,1
Lévis	25 362	26 208	27 022	27 198	27 707	1,9	2,2
La Nouvelle-Beauce	22 947	24 003	24 499	24 868	25 543	2,7	2,7
Robert-Cliche	20 310	21 062	21 560	21 839	22 175	1,5	2,2
Les Etchemins	17 508	18 118	18 806	19 045	19 306	1,4	2,5
Beauce-Sartigan	22 012	22 262	22 451	23 101	23 355	1,1	1,5
Les Appalaches	19 199	20 156	20 423	20 780	20 950	0,8	2,2
Lotbinière	21 575	22 686	22 989	23 965	24 012	0,2	2,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

D'ailleurs, les résidents de la MRC des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts courants des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu, en moyenne, plus de 6 800 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts reçus dans ces deux territoires supralocaux. À l'inverse, c'est à Lévis (4 674 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de Chaudière-Appalaches devraient atteindre 3,4 G\$, en baisse de 2,2 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 10,9 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 4,8 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au treizième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Chaudière-Appalaches, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$						%	
Production de biens	610 902	596 522	950 569	1 121 896	1 117 056	- 0,4	32,6	6,3
Production de services	1 005 254	1 092 248	1 111 017	1 234 775	1 193 585	- 3,3	34,8	4,0
Logement	906 984	1 122 754	1 099 563	1 149 164	1 116 354	- 2,9	32,6	4,7
Total	2 523 140	2 811 523	3 161 149	3 505 835	3 426 995	- 2,2	100,0	4,8
Secteur privé non résidentiel	970 872	988 106	1 287 519	1 497 164	1 446 329	- 3,4	42,2	5,7
Secteur public	645 284	700 664	774 067	859 507	864 312	0,6	25,2	3,9

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 32,6 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 0,4 % par rapport à 2012, pour atteindre 1,1 G\$. La région dépasse le seuil du milliard de dollars, et ce, depuis deux années consécutives. L'investissement dans la région représente 6,3 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (581,9 M\$) et dans celui des services publics (338,1 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (34,8 %), est en baisse de 3,3 % par rapport à 2012 et se chiffre à 1,2 G\$. Il s'agit néanmoins, nonobstant l'année 2012, d'un sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,0 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 440,0 M\$ en 2013, soit 36,9 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 32,6 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 2,9 %, pour s'établir à 1,1 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 4,7 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 42,2 % de l'investissement total, est en décroissance de 3,4 % par rapport à 2012, pour s'élever à 1,4 G\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région

de Chaudière-Appalaches représente 5,7 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 0,6 % par rapport à 2012, pour s'établir à 864,3 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 3,9 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches atteint 717,8 M\$ en 2012, en baisse de 12,5 % par rapport à 2011. La décroissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (– 27,0 %) que dans le secteur résidentiel (– 3,0 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 237 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 382 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Lévis (189,0 M\$), de La Nouvelle-Beauce (67,7 M\$) et de Beauce-Sartigan (61,1 M\$). La majorité des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Lévis arrive en tête avec 786, suivie de celles de La Nouvelle-Beauce (334) et de Beauce-Sartigan (316).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
L'Islet	45	19	38	100,0
Montmagny	56	59	119	101,7
Bellechasse	362	233	213	– 8,6
Lévis	952	1 116	786	– 29,6
La Nouvelle-Beauce	324	341	334	– 2,1
Robert-Cliche	56	36	33	– 8,3
Les Etchemins	49	37	28	– 24,3
Beauce-Sartigan	370	207	316	52,7
Les Appalaches	110	109	115	5,5
Lotbinière	277	225	255	13,3
Chaudière-Appalaches	2 601	2 382	2 237	– 6,1
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	– 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement pour la composante commerciale. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Lévis (96,2 M\$) et de Beauce-Sartigan (20,1 M\$), au-dessus des moyennes 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 53,1 M\$ et se concentrent dans la MRC des Lévis (19,1 M\$), une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 34,6 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de Lévis.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
L'Islet	8 945	7 246	215	1 168	411	913	387	2 191
Montmagny	19 977	13 505	4 552	3 558	5 141	3 117	0	5 418
Bellechasse	43 517	35 966	5 242	2 951	1 618	2 880	219	2 700
Lévis	188 979	193 097	96 223	70 776	19 054	14 861	15 347	18 519
La Nouvelle-Beauce	67 728	52 468	11 017	13 808	10 179	12 315	4 964	2 577
Robert-Cliche	9 489	10 050	1 500	2 221	3 149	1 024	0	2 180
Les Etchemins	8 594	8 623	872	1 643	992	1 343	1 695	2 362
Beauce-Sartigan	61 099	50 452	20 112	12 594	4 188	6 465	9 895	6 656
Les Appalaches	32 203	28 714	6 978	11 606	4 560	11 059	1 309	7 050
Lotbinière	39 489	31 244	3 454	4 024	3 782	4 094	737	2 016
Chaudière-Appalaches	480 020	431 363	150 165	124 349	53 074	58 070	34 553	51 668
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques et du développement durable

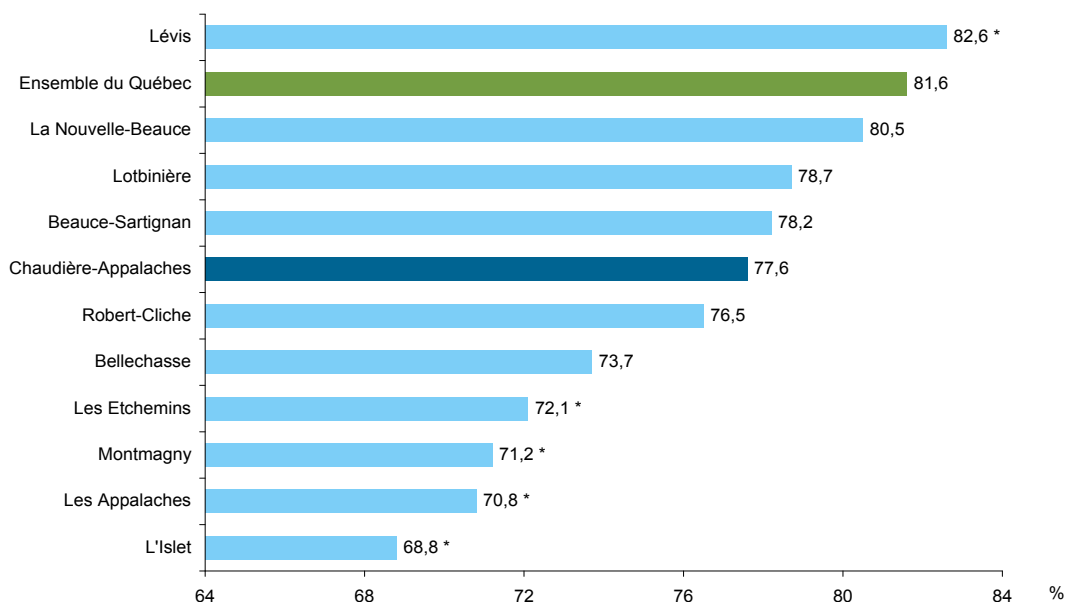
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Moins de sept ménages sur dix ont une connexion à Internet dans L'Islet

En 2012, la proportion de ménages qui a une connexion à Internet dans la région de Chaudière-Appalaches s'élève à 77,6 %, soit une proportion significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (81,6 %). La région administrative de Chaudière-Appalaches est constituée de dix MRC dont certaines sont très différentes des autres en ce qui a trait au branchement à Internet. Les MRC de L'Islet (68,8 %), Les Appalaches (70,8 %), Montmagny (71,2 %) et Les Etchemins (72,1 %) ont un taux de branchement significativement moins élevé que celui de l'ensemble de la région. À l'opposé, Lévis (82,6 %) est la MRC la plus branchée de Chaudière-Appalaches et a un taux significativement supérieur à celui de la région.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

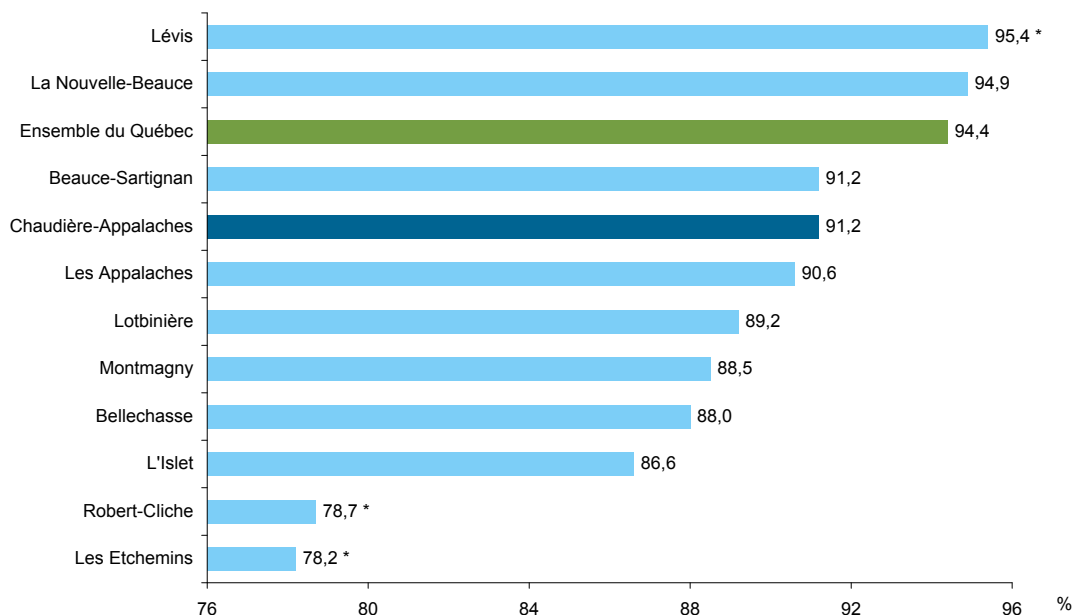
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Chaudière-Appalaches est la région la moins branchée à la haute vitesse

Parmi les ménages branchés de Chaudière-Appalaches, 91,2 % ont une connexion Internet haute vitesse. Cette proportion régionale est la moins élevée au Québec (94,4 %). Dans la région, le taux de branchement haute vitesse varie de 78,2 % dans la MRC des Etchemins à 95,4 % dans la MRC de Lévis, soit les MRC où se retrouvent les ménages les moins et les plus branchés. En outre, sur les dix MRC de la région, deux ont une proportion de ménages branchés à la haute vitesse sous la barre des 80 % : Les Etchemins (78,2 %) et Robert-Cliche (78,7 %).

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

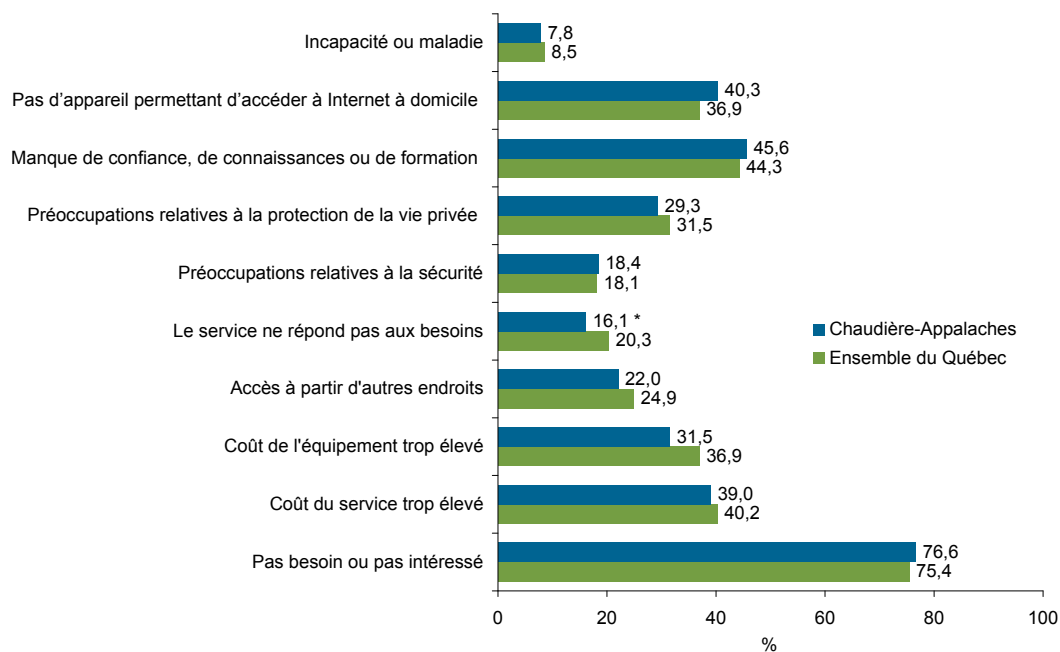
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Un ménage non branché sur six indique que le service Internet ne répond pas à ses besoins

En 2012, 22,4 % des ménages de la région de Chaudière-Appalaches n'ont pas de connexion à Internet. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, la raison la plus fréquemment évoquée par les ménages non branchés pour expliquer le non-branchement est l'absence de besoin ou d'intérêt (76,6 % comparativement à 75,4 %). En fait, toutes les raisons de non-branchement sauf une sont évoquées par les ménages de la région de Chaudière-Appalaches dans des proportions semblables à celles observées dans l'ensemble du Québec. Ainsi, dans Chaudière-Appalaches, 16,1 % des ménages non branchés indiquent ne pas avoir Internet parce que le service ne répond pas à leurs besoins, tandis que dans l'ensemble du Québec, la proportion est de 20,3 %. La différence entre les deux proportions est d'ailleurs statistiquement significative.

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, dans Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins augmente de 2,0 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 11,0 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 19,3 %) qu'aux omnipraticiens (+ 5,6 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 4,2 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2004. Aussi, depuis 2007, l'augmentation dans Chaudière-Appalaches est de 9,5 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 1,5 % dans Chaudière-Appalaches. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 9,6 %), les infirmières auxiliaires (+ 2,3 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,3 %) que chez les infirmières (– 1,7 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	644	652	671	701	715
Omnipraticiens	n	390	380	391	403	412
Ensemble des spécialistes	n	254	272	280	298	303
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	1,61	1,63	1,67	1,74	1,77
Dentistes¹	n	137	140	140	144	150
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,34	0,35	0,35	0,36	0,37
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	4 822	4 872	4 834	4 908
Infirmières	n	..	1 802	1 766	1 716	1 687
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	551	593	634	695
Infirmières auxiliaires	n	..	863	883	894	915
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 606	1 630	1 590	1 611
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	12,07	12,14	11,99	12,12

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans Chaudière-Appalaches, en 2010-2011, il augmente pour la troisième année consécutive et aboutit à 87,5 %. De plus, l'augmentation de 1,8 point de pourcentage s'accompagne d'une hausse de 3,5 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la hausse de 1,8 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie dans Chaudière-Appalaches en 2010-2011 change du déclin de la dernière année. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une hausse de 2,5 points du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, Chaudière-Appalaches (98,2 %) affiche un taux supérieur à celui du Québec (97,6 %). Cette augmentation on s'accompagne d'un recul du nombre d'usagers de 6,0 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en hausse, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a décliné dans Chaudière-Appalaches (– 5,1 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	528	532	532	513	522
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	1,33	1,33	1,33	1,28	1,29
Usagers ⁴	n	33 213	32 863	33 218	34 033	35 210
Taux d'occupation ⁵	%	85,6	81,1	83,1	85,7	87,5
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	2 209	2 104	2 069	2 096	1 990
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	5,56	5,28	5,18	5,22	4,94
Usagers ⁴	n	3 715	3 593	3 543	3 771	3 544
Taux d'occupation ⁵	%	96,9	98,4	98,6	95,7	98,2

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de Chaudière-Appalaches ont décerné 747 diplômes en formation préuniversitaire (43,8 %) et 927 diplômes en formation technique (54,4 %) en 2011. Pour une deuxième année consécutive, l'écart pour les diplômes attribués entre ces deux types de formation se réduit graduellement; en 2009, les proportions étaient de 41,1 % pour la formation préuniversitaire contre 58,8 % pour la formation technique.

Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de Chaudière-Appalaches a diminué de 5,2 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 12,4 % des diplômes techniques, plus souvent observée chez les hommes (– 24,2 %) que chez les femmes (– 2,9 %). Les diplômes préuniversitaires ont quant à eux augmenté de 0,9 % durant la même période, essentiellement à cause des hommes (+ 1,4 %), davantage que les femmes (+ 0,7 %). On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (61,4 % et 38,6 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 52,7 % des diplômes décernés et les sciences, 26,1 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer dans Chaudière-Appalaches que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires, à l'exception des programmes en sciences et des programmes multiples. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques physiques qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 32,3 %, suivies par les techniques administratives, 26,0 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques administratives, biologiques et humaines; pour ce qui est des techniques artistiques, les proportions entre les deux sexes sont équivalentes.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Chaudière-Appalaches, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Chaudière-Appalaches	1 691	1 566	x	1 876	1 705
Hors programme	–	–	x	10	31
Préuniversitaire	714	681	690	780	747
Arts	39	43	33	42	30
Arts et lettres	131	116	115	149	113
Lettres	–	–	x	–	–
Multiples	10	10	x	16	15
Sciences	199	191	198	174	195
Sciences humaines	335	321	327	399	394
Technique	977	885	987	1 086	927
Techniques administratives	262	276	236	298	241
Techniques artistiques	6	5	7	16	x
Techniques biologiques	180	116	146	130	x
Techniques humaines	245	184	222	293	232
Techniques physiques	284	304	376	349	299

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre d'établissements par habitant offrant les principaux types de produits culturels est assez similaire à la moyenne québécoise. On trouve notamment dans cette région 33 salles de spectacles, 27 institutions muséales¹, 15 librairies, 7 stations de radio privées et communautaires et 30 écrans de cinéma répartis dans 5 cinémas ou ciné-parcs. Toutefois, après le Nord-du-Québec, cette région et la Côte-Nord sont les deux endroits où le nombre d'écrans par 100 000 habitants est le plus faible au Québec (7,4 par 100 000 habitants).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,1	0,5	0,8
Salles de spectacles	27	33	5,3	8,1	7,8
Institutions muséales ²	27	27	6,1	6,7	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	15	15	4,2	3,7	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,2	1,2	1,5
Écrans	30	30	3,9	7,4	9,7
Stations de radio privées et communautaires	9	7	4,2	1,7	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2011, le nombre de représentations en arts de la scène dans la région de Chaudière-Appalaches se situe sous la moyenne québécoise (1,4 représentation par 1 000 habitants comparativement à 2,1 au Québec). Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que la région se classe au 14^e rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (367 par 1 000 habitants). Cette région est à l'avant-dernier rang pour les entrées au cinéma (1 445 par 1 000 habitants comparativement à 2 724 dans l'ensemble du Québec) et au 14^e rang pour les ventes de livres par les librairies (21 \$ par habitant), ce qui peu s'expliquer en partie par la proximité du pôle culturel que constitue la ville de Québec, située dans la région voisine (Capitale-Nationale). En considérant la taille de la population, la fréquentation pour chacune des activités culturelles mesurées est, pour la région de Chaudière-Appalaches, inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	563	1,2	1,4	3,4
Entrées	n	148 618	343,8	367,0	2,2
Assistance des cinémas					
Entrées	n	585 274	1 431,1	1 445,4	2,7
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	163 585	408,5	404,0	1,3
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	5 947,8	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	8 581 646	..	21 192,9	1,9

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de Chaudière-Appalaches

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Chaudière-Appalaches	24 444	1,7	77,9	4,8	408 188	4,7	1 410	606
L'Islet	20 805	2,3	72,5	5,8	18 364	- 5,2	- 3	- 33
Montmagny	21 692	1,6	72,1	7,0	22 810	- 3,5	- 17	45
Bellechasse	24 236	2,9	80,0	4,2	34 838	5,7	139	399
Lévis	27 707	1,9	81,7	3,3	138 874	9,1	802	69
La Nouvelle-Beauce	25 543	2,7	83,8	3,7	33 839	10,6	255	136
Robert-Cliche	22 175	1,5	76,7	5,0	18 828	- 0,8	72	- 101
Les Etchemins	19 306	1,4	68,8	6,3	16 931	- 7,1	- 42	- 109
Beauce-Sartigan	23 355	1,1	75,6	5,8	51 400	4,3	138	57
Les Appalaches	20 950	0,8	68,9	7,0	42 717	- 3,1	- 113	- 172
Lotbinière	24 012	0,2	80,1	5,9	29 587	11,4	179	315
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2012)	15 071 km ²
Densité de population (2012).....	27,1 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	408 188 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	606 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	13 376,7 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep}).....	32 915\$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)....	24 444\$/hab.
Emplois (2012)	213,6 k
Taux d'activité (2012)	66,7 %
Taux d'emploi (2012)	63,7 %
Taux de chômage (2012)	4,6 %
Taux de faible revenu des familles (2010).....	4,8 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	3 427 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.